

Informations de base

2019/2649(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Détermination des matières premières présentant un risque élevé d'induire des changements indirects dans l'affectation des sols dont la zone de production gagne nettement sur les terres présentant un important stock de carbone et la certification des biocarburants, bioliquides et combustibles issus de la biomasse présentant un faible risque d'induire des changements indirects dans l'affectation des sols

Complétant [2016/0382\(COD\)](#)

Subject

3.60.05 Energies douces et renouvelables

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
17/01/2018	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
13/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)02055	
13/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
21/05/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure

2019/2649(DEA)

Type de procédure

DEA - Procédure d'acte délégué

Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0382(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ITRE/8/15884

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)02055	13/03/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)3635	08/05/2019	
Document annexé à la procédure	C(2026)3361	18/05/2026	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	